

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

COVID-19 – Mesures et conditions d'accès du Camping municipal de Trois-Pistoles :

Trois-Pistoles, le 15 mai 2020 – Le Camping municipal de Trois-Pistoles et la Ville de Trois-Pistoles souhaite informer la population des mesures et conditions d'accès en vigueur en ce qui a trait à l'accès au camping.

Campeurs saisonniers

En respect des mesures et directives gouvernementales en lien avec la pandémie de la COVID-19, et en cohérence avec les directives émises par Camping Québec à ses membres, « **les campeurs saisonniers, qu'ils soient propriétaires ou non du lot, ne peuvent actuellement se rendre sur les terrains de camping. Ceux-ci doivent demeurer fermés, à l'exception des terrains accueillant des snowbirds qui n'ont pas d'autre option de logement en sol québécois. Toutefois, ces terrains ne sont pas accessibles aux autres campeurs.** »¹. **Cette directive s'applique pour les campeurs qui souhaiteraient accéder à leur site sans y séjourner pour y faire des travaux d'entretien qui éviteraient des bris lors du dégel.**

Marcheurs

L'accès au site est interdit entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi et ce même lors de jours fériés considérant la présence d'employés effectuant des travaux d'entretien saisonniers sur le site. En dehors de cet horaire, soit passé 18 h en semaine et les samedis et dimanches, il est possible de profiter du site pour y marcher, respectant en tout temps les mesures préventives et directives émises par le gouvernement du Québec, entre autres au niveau des mesures d'hygiènes respiratoires et de distanciation sociale actuellement en vigueur.

On en profite également pour rappeler aux gens que d'autres sites peuvent aussi être fréquentés pour la pratique de la randonnée pédestre, telles que la Route verte, la Promenade Catherine-Leblond et le quai, ainsi que le sentier national. Il est bien sûr possible de profiter des rues dans la ville pour effectuer vos marches et ainsi en profiter pour y faire vos courses chez nos commerçants ouverts.

Infrastructures fermées

Le Camping municipal ainsi que la Ville vous rappelle également que certaines infrastructures présentes sur le site du camping demeurent fermées au public, soit les modules de jeux, les balançoires, les jeux d'eau, le terrain de mini-putt; le terrain de pétanque, le terrain de volleyball, le terrain de basketball et le gazebo.

Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble de la population afin de respecter ces mesures et conditions d'accès au camping municipal, en attendant de nouvelles directives gouvernementales qui pourraient modifier celles-ci. Consultez le site Internet du Camping municipal de Trois-Pistoles (www.campingtrois-pistoles.com/) ou par téléphone au 418 851-4515. Demeurez informé des avis et annonces de la Ville en visitant le site Internet de la Ville au www.ville-trois-pistoles.ca ou la [page Facebook](#). Abonnez-vous également à notre infolettre. Pour se faire, il vous suffit de transmettre votre demande à l'adresse suivante : administration@ville-trois-pistoles.ca.

- 30 -

Source :

Sara Amélie Bellavance, directrice
Service de la culture et des communications
Ville de Trois-Pistoles
418 851-1995 *4230
sa.bellavance@ville-trois-pistoles.ca

¹ Tiré du site Internet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-et-reponses-rassemblements-activites-covid-19/#c52379>